



La Maison des Produits

Mas du Sonnailler, Arles (13)

Parc naturel régional de Camargue

La Maison des Produits de Camargue est un bâtiment construit par le Parc naturel régional de Camargue avec comme objectif d'accueillir les produits de la Camargue en circuits courts et en vente directe. La démarche vise à promouvoir et valoriser les productions locales, ainsi que le territoire autour d'animation. Dans cette démarche, le Parc a souhaité construire un bâtiment en adéquation avec les valeurs qu'il véhicule. Pour cela, l'architecte Damien Blaise a proposé un bâtiment éco-construit.



Perspective réalisée par l'architecte Damien Blaise DPLG

Valorisation d'un produit agricole local : la paille de riz

Le bâtiment est en deux parties :

1. La réserve, qui est constituée de parpaings en copeaux de bois agglomérés.
2. Le magasin, qui est construit en ossature bois, remplissage paille de riz. Ce procédé permet de valoriser la paille de riz, matériau local issue de la riziculture, première culture céréalière de la Camargue. L'artisan-charpentier prépare les ballots de paille de riz en atelier à l'aide d'une machine qui compresse la paille pour créer un bloc compact libéré de toute humidité. Sur le site, il empile les ballots de paille les uns sur les autres. L'ensemble des murs et du toit sont remplis en paille de riz à l'intérieur de la structure bois. Une toiture végétalisée est prévue sur le magasin. Elle permettra d'améliorer nettement le confort des utilisateurs, et de limiter les déperditions de chaleurs.



Pose de la paille de riz, le 25 septembre 2014, crédits photos : PNRC, Lucile Linard

Les aménagements extérieurs :

Dans cette démarche, le Parc conçoit également les aménagements extérieurs. Ils seront constitués de revêtements perméables permettant l'infiltration des eaux de pluies, de prairies fleuries, ainsi qu'un espace potager et plantes aromatiques. Ces aménagements limitent l'apport d'arrosage et favorisent la biodiversité.

Pour les eaux usées, un assainissement autonome est prévu. Il sera réalisé en un lit planté de macrophytes (roseaux).

La maîtrise d'ouvrage : Le Parc naturel régional de Camargue

La maîtrise d'œuvre : Damien Blaise, Architecte DPLG

Les entreprises :

Ent. Villard TP, pour le terrassement et les VRD

Ent. Tanzi, pour la maçonnerie et le gros-œuvre

Ent. Bourelly, pour la charpente, les murs de pailles, les menuiseries, les serrureries

Ent. Massilia, pour l'étanchéité et la toiture végétalisée

Ent. Ameco, pour les croisons et faux plafonds

Ent. Briseno, pour les revêtements de sols intérieurs et les faïences

Ent. Acride, pour la climatisation

Ent. Barrachin, pour la plomberie

Ent. Maillaud, pour l'électricité

Ent. DBO5, Monsieur Ignace, pour l'assainissement autonome

Les partenaires financiers :



Vous souhaitez construire en éco-matériaux ou obtenir des informations sur les méthodes de construction, contactez l'Espace Info Energie du Pays d'Arles au 04 90 96 43 86 pour étudier votre projet !!!

Contact PNRC : Lucile Linard, chargée de mission architecture, paysage, énergie, 04 90 97 93 92

